



Club de Voile Memphrémagog, Magog, Québec



Étape N°5 du Circuit du Québec  
**AVIS DE COURSE**  
Samedi 27 juillet au 28 juillet  
Club de Voile Memphrémagog, Magog, Québec  
Autorité organisatrice : Fédération de voile du Québec

L'annotation (PD) dans une règle de l'avis de course signifie que conséquemment à l'infraction d'une de ces règles, le comité peut se réserver le droit de sanctionner une pénalité autre que la disqualification.

## 1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile.
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

## 2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte aux classes **Optimist (4 flottes), Bic293, RS:X, Laser 4.7, Radial, Laser, 29er et 420**. Il est possible d'accueillir d'autres classes ; un classement séparé sera prévu.
- 2.2. Les Lasers, Radial et les Lasers 4.7 seront considérés comme une seule classe. Les participants peuvent changer de gréements au cours de l'événement. Cependant, les deux voiles doivent obligatoirement porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription. Ceci change les règles de la classe Laser.
- 2.3. Un minimum de 5 inscriptions est nécessaire pour constituer une classe. Tous les compétiteurs doivent signer le formulaire de décharge de responsabilité. Si l'athlète est âgé de moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par son gardien légal. Tous les compétiteurs doivent être membres en règles au sein de la FVQ / Voile Canada et doit présenter une preuve d'âge.
- 2.4. L'inscription sera officielle quand tous les documents nécessaires seront soumis et le paiement acquitté.

### 3. FRAIS D'INSCRIPTIONS

- 3.1. Frais d'inscriptions à la régates, taxes incluses (2 jours, samedi et dimanche) :
- 3.2. Frais additionnels, taxes incluses (entraînement, repas, collations, chandails : (Nos ouvrons un entraînement le vendredi, deux repas, collations et chandails).

	<b>FRAIS D'INSCRIPTIONS AVANT LE 26 JUILLET, 12H</b>	<b>FRAIS D'INSCRIPTIONS APRÈS LE 26 JUILLET, 12H</b>
BATEAU SIMPLE	70.00\$	100.00\$
BATEAU DOUBLE	90.00\$	120.00\$

- 3.3. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la FVQ: [www.voile.qc.ca](http://www.voile.qc.ca). Après le 26 juillet (à 12h pm), les inscriptions en ligne seront fermées. Cependant, il sera possible de s'inscrire sur place, mais des frais supplémentaires s'appliqueront pour les inscriptions sur place.
- 3.4. Pour les inscriptions sur place le chèque doit être fait au nom du club hôte (Club de Voile Memphrémagog).
- 3.5. Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n'a aucuns frais d'inscription à payer, mais doit s'inscrire sur une liste au bureau d'inscription pour des raisons de sécurité.

### 4. HORAIRE

4.1.

<u>DATE</u>	<u>HEURE</u>	<u>ÉVÈNEMENT</u>
VENDREDI 26 juillet	9h-16h	Entraînement
SAMEDI 27 juillet	07h30-09h00	Fin des inscriptions tardives
	09h00	Réunion des barreurs
	10h00	Premier signal d'avertissement de la journée
DIMANCHE 28 juillet	10h00	Premier signal d'avertissement de la journée Dès que possible Présentation des médailles

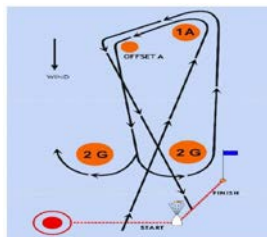
- 4.2. Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00, le dernier jour de la régates.

### 5. INSTRUCTIONS DE COURSES

Les instructions de course seront disponibles au bureau de la course ou sur le site internet du Club de Voile Memphrémagog et de la fédération.

### 6. PARCOURS

Les parcours à effectuer seront comme suit :



### 7. CLASSEMENT

- 7.1. Pour chaque classe, sept courses seront planifiées durant la régate.
- 7.2. Une course doit être validée pour constituer une série.
- 7.3. Quand moins de cinq courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.
- 7.4. Quand cinq courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.
- 7.5. Pour le classement du Circuit du Québec, toutes les étapes au calendrier compteront avec le système de pondération.

### 8. BATEAUX DE SUPPORT

- 8.1. L'accès au site de régate est interdit pendant une course à aux bateaux de support de l'entraîneur et des accompagnateurs.
- 8.2. Les bateaux de supports seront identifiés par un identifiant du Club de Voile Memphrémagog.

### 9. LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE ET MISE À L'EAU

- 9.1. Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain.
- 9.2. Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué dans le stationnement du club.

### 10. PRIX

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe, à l'exception de la flotte verte Optimist.

### 11. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- 11.1. Les compétiteurs participent à la régate à leur propre risque. Voir règle 4 des RCV : Décision de courir. L'autorité organisatrice et le Club de voile Memphrémagog n'accepteront aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessures ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.
- 11.2. Suite à son inscription, le participant à cette régate, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.

### 12. ASSURANCES

Chaque bateau participant doit être assuré avec une assurance de responsabilité civile valide ayant une couverture minimale de 500 000 \$ par incident ou l'équivalent. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

**13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Camping sur le site, possibilité de stationnement pour des VR .  
Pour toutes autres informations, contacter :

**Comité d'organisation d'événement**

<p><b>Hugo St-Roch</b> 819-640-5220 <a href="mailto:hugost-roch@hotmail.fr">hugost-roch@hotmail.fr</a> Coordinateur membres et équipements</p>	<p><b>Eric Whitworth</b> 819-674-2466 <a href="mailto:whitwortheric94@gmail.com">whitwortheric94@gmail.com</a> Coordinateur ressources humaines et groupes</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Autres informations : Les entraîneurs accompagnant les athlètes doivent obligatoirement détenir leur certification FVQ/Voile Canada valide et à jour.

Merci à nos commanditaires :

